

Le très honorable M. MEIGHEN: Ni de M. Gravel. Je félicite également le Gouvernement de sa nomination. Je ne le connais pas personnellement, mais j'ai entendu parler de lui en termes élogieux. Ainsi, lorsque cette loi entrera en vigueur, elle devra avoir pour effet d'écartier ces messieurs. Ils n'accepteront pas de devenir fonctionnaires d'un ministère. J'ai donc quelque difficulté à comprendre le but que l'on vise. Ce qui m'intrigue encore davantage c'est la déclaration de l'honorable M. Howe, qui a dit qu'un Conseil des approvisionnements de guerre doit être institué sous le régime de la Loi des mesures de guerre. Où s'arrêtera-t-on, je le demande? Voyons les organismes qui existent déjà. Il existe déjà dans le ministère de la Défense un bureau des Achats, organisme ancien et très considérable. Je doute qu'on en ait réduit l'importance. Le Conseil des Achats de la Défense est un autre organisme qu'on vient de loger dans un grand immeuble de cette ville. Voici maintenant que nous aurons un nouveau ministère et qu'on va établir, sous l'empire de la loi des mesures de guerre, un Conseil des approvisionnements de guerre. Ces organismes vont coûter énormément cher. Le Gouvernement doit avoir la frousse.

L'honorable M. CALDER: Il y aura confusion.

Le très honorable M. MEIGHEN: Ce qu'il nous faut, c'est un organisme unique, comme durant la dernière guerre. Nous avons eu d'abord un comité qui s'occupait des obus, comité qui fut plus tard fusionné avec la Commission des Munitions, qui acheta pour le Canada, le gouvernement britannique et les Alliés. Cet organisme unique, dirigé par un homme d'affaires compétent, régla l'allure de la production des munitions, si bien que finalement nous fournissions environ 45 ou 50 p. 100 de ce dont l'Empire britannique avait besoin. Ce fut un résultat merveilleux. Nous avons aussi pris l'initiative de réduire le coût des munitions, et d'autres pays durent suivre notre exemple. C'est ainsi qu'avant la fin de la guerre les frais de production dans tous les pays alliés étaient réduits à une petite fraction de ce qu'ils avaient été au début.

L'honorable M. DANDURAND: Ne pouvons-nous pas faire aussi bien aujourd'hui?

Le très honorable M. MEIGHEN: Nous pouvons faire aussi bien aujourd'hui. J'espère que les prochaines nominations du Gouvernement seront aussi bonnes que celles qu'il a déjà faites, mais nous ne pouvons aboutir au succès avec quatre organismes différentes. Je sais que le Gouvernement n'a pas l'intention de les maintenir tous les quatre, et c'est pourquoi je ne puis comprendre pourquoi on les crée. Quel besoin avons-nous d'un Conseil des approvisionnements de guerre? J'ai lu le projet de

L'hon. M. DANDURAND.

loi établissant le nouveau ministère et je suis absolument incapable de comprendre pourquoi le Gouvernement saute d'un organisme d'achat à un autre. Il faudra finalement se résoudre à faire un choix entre ces quatre organismes ou les fusionner en un seul.

L'honorable M. DANDURAND: L'objet de ce projet de loi est de coordonner et de simplifier les opérations et de nous débarrasser d'organismes qui font double emploi.

Le très honorable M. MEIGHEN: Puisqu'il en est ainsi, pourquoi créer un conseil des approvisionnements de guerre sous le régime de la loi des mesures de guerre?

L'honorable M. DANDURAND: Je n'ai pas discuté la chose avec le ministre. Il se peut qu'il ne s'agisse que de donner un nom à un organisme qui coordonnera les efforts de divers ministères. A l'heure actuelle, il faut que le Parlement fasse confiance à quelqu'un. Mon très honorable ami a déclaré qu'il ferait tout à fait confiance au Gouvernement et lui accorderait son entière coopération.

Le très honorable M. MEIGHEN: Très bien.

L'honorable M. DANDURAND: Il ne peut manquer de reconnaître qu'il y a des hommes très compétents au ministère des Transports, que dirige M. Howe dont il a déjà fait l'éloge. Il tiendra également, j'en suis sûr, à reconnaître publiquement la compétence du nouveau ministre des Finances, M. Ralston, qui a abandonné, au prix de grands sacrifices, ses nombreuses occupations professionnelles afin de pouvoir se dévouer au service du pays, en ce moment. De concert avec ses collègues, il s'efforcera de voir à ce que l'on reçoive la pleine valeur pour chaque dollar dépensé. Je suggérerais à mon très honorable ami de revenir à l'état d'esprit dont il a fait preuve la semaine dernière, et à tous d'unir leurs efforts en vue de sauver le pays et d'aider les alliés. L'unité d'intention est partout manifeste, et je crois que mon très honorable ami reconnaîtra un véritable accent de sincérité à la déclaration faite hier par le premier ministre, à l'effet que les membres du cabinet ont actuellement mis de côté toute question d'intérêt politique. Au lieu de nous attarder, en ce moment à l'examen du passé, tâchons, au contraire, de réaliser l'unité d'action.

Le très honorable M. MEIGHEN: Je suis tout-à-fait de cet avis. La critique est le seul moyen que nous ayons de nous rendre utiles dans cette Chambre, et nous devons faire en sorte que toutes nos critiques soient d'ordre pratique. Je tiens à assurer le Gouvernement qu'il me sera beaucoup plus agréable de louer que de blâmer, et, tant qu'il s'efforcera, à mon sens, de bien faire les choses, il